

Sécurité incendie – La mise en sécurité (évacuation) dans les ERP de type U et J

Objectifs :

Connaitre l'objectif d'une évacuation.

Maîtriser les principes de mise en sécurité incendie dans un ERP du type J ou U.

Être capable d'appliquer les consignes de sécurité de l'établissement (ERP J ou U) et plus particulièrement le principe de l'évacuation des résidents par transfert horizontal avant l'arrivée des secours.

Réaliser des exercices pratiques ayant pour thème l'évacuation des résidents par transfert horizontal avant l'arrivée des secours.

Acquérir les connaissances relatives à l'exploitation du Système de Sécurité Incendie de catégorie A.

Acquérir les connaissances relatives à l'accueil des secours extérieur.



1 à 12



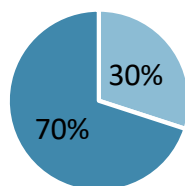
3H30



Inter ou Intra



Tout public



■ Théorie ■ Pratique

- Les règles de l'évacuation en type U et type J :

- La mise en sécurité incendie des résidents
- le compartimentage et le désenfumage.

- L'organisation de l'évacuation :

- l'évacuation des personnes mobiles.
- les caractéristiques du point de rassemblement.
- le transfert horizontal des résidents.

- Visite de l'établissement :

- parcours et évaluation du compartimentage (porte coupe-feu).
- repérage et évaluation du désenfumage.

- repérage et évaluation du potentiel calorifique (stockage dans les escaliers, dans les circulations...)
- principe de fonctionnement du SSI.

- Exercice de transfert horizontal :

- déclenchement du SSI (DAI et DM) et de ses asservissements.
- transfert horizontal au moyen de couverture ou de lit.